

Barème des Services de Gestion au 1^{er} novembre 2015
(A la charge du propriétaire Bailleur)

Taux à 7,50 % HT (9% TTC)	Gestion comptable + Gestion technique + Gestion des sinistres
Option 1 : 2.00 %	Garantie des loyers impayés + Dégradations immobilières + Protection Juridique
Option 2 : 2.20 %	Garantie des loyers impayés + Dégradations immobilières + Protection Juridique + inoccupation du lot

Barème Bail Commercial ou Professionnel (à la charge du Preneur)

SANS DROIT D'ENTREE
Recherche et sélection du locataire + publicité et promotion du bien + Négociation : 1,5 % HT sur cumul des loyers pendant la durée du bail avec un minimum forfaitaire de 3.000 € HT
Rédaction du bail :
Loyer de 0 à 1.999 € : 1,5 % HT sur cumul des loyers pendant la durée du bail avec un minimum forfaitaire de 1.000 € HT
Loyer de 2.000 à 3.999 € : 1,25 % sur cumul des loyers pendant la durée du bail
Loyer supérieur à 4.000 € : 1 % sur cumul des loyers pendant la durée du bail

Les honoraires seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.